

AGE STABILISANT granulés

ACIDE ISOCYANURIQUE



CARACTERISTIQUES :

Granulé permettant de réguler et stabiliser le taux de chlore.

Diminue la destruction du chlore par les rayons UV du soleil

A utiliser en complément de chlore non stabilisé (hypochlorite de calcium, chlore liquide) ou de sel non stabilisé (SEL GRANULÉS ou SEL PASTILLES PREMIUM).

Le stabilisant de chlore (acide isocyanurique) permet d'assurer une chloration parfaite et d'économiser du chlore.

MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

- Quantité à mettre en œuvre dans le cas d'une eau neuve : 2,5 kg pour 100 m³ d'eau.
- On obtient ainsi un taux en acide isocyanurique de 30 ppm qui permet de stabiliser efficacement le chlore.
- A diluer dans de l'eau tiède avant de verser le stabilisant dans les skimmers.

Le taux en acide isocyanurique doit être inférieur à 75 ppm (normes françaises).



CONDITIONNEMENT :

Pot 2 kg : palette de 50 un

Seau 5 kg : palette de 80 un

Seau 25 kg : palette de 27 un



COMPOSITION :

Acide isocyanurique

CE : 203-618-0

SECURITE :

Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité.

Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél : 05.61.49.33.33

Conseils de prudence :

Tenir hors de portée des enfants.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale

